



# DÉPASSER LE STADE DU MARCHÉ DE NICHE

## Le challenge du bio wallon

Le nombre de producteurs et les volumes de production bio poursuivent leur croissance en Wallonie. Le Plan Bio 2030 ambitionne d'atteindre pas moins de 30% de la superficie agricole utile et 7.720 exploitations sous certification bio. De tels objectifs supposent une croissance majeure de la demande. Ici aussi les objectifs affichés sont ambitieux 14,9 % de part de marché des produits alimentaires bio en Wallonie contre 4,9 % actuellement. Une condition sine qua non pour éviter les déconvenues.

L. Servais, Elevéo asbl

La traditionnelle semaine bio, organisée début juin, s'est une nouvelle fois déroulée en mode covid. Cet évènement, géré de manière très professionnelle par Biowallonie et l'APAQ-W, est l'occasion de mettre en lumière l'évolution du secteur.

### LES CHIFFRES CLÉS DU BIO

#### PRODUCTION

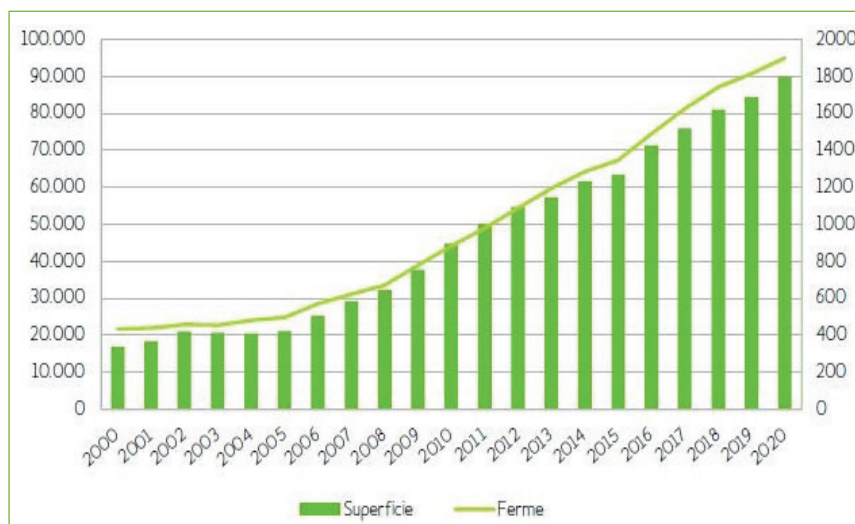
Fin 2020, la Wallonie comptait 1.901 fermes sous contrôle bio, soit 15 % des exploitations. En 10 ans, plus de 1.000 nouveaux agriculteurs ont franchi le pas. La superficie sous contrôle bio atteint aujourd'hui près de 90.000 ha, ce qui correspond à 12 % de la surface agricole utile (SAU). En 15 ans, les surfaces bio ont été multipliées par 4.

#### Une superficie agricole très verte

La superficie moyenne d'une ferme biologique en Wallonie est de 47,3 ha, soit environ 11 ha de moins qu'en conventionnel. Comme l'indique la carte jointe, un tiers des fermes bio sont localisées en province du Luxembourg.

Les prairies permanentes (largement majoritaires) et temporaires composent trois-quarts du paysage agricole bio wallon. Cela s'explique par le grand nombre d'élevages bovins certifiés et par la logique d'autonomie fourragère spécifique de l'agriculture bio.

Figure 1 : Evolution de la superficie (ha) et du nombre de fermes bio en Wallonie

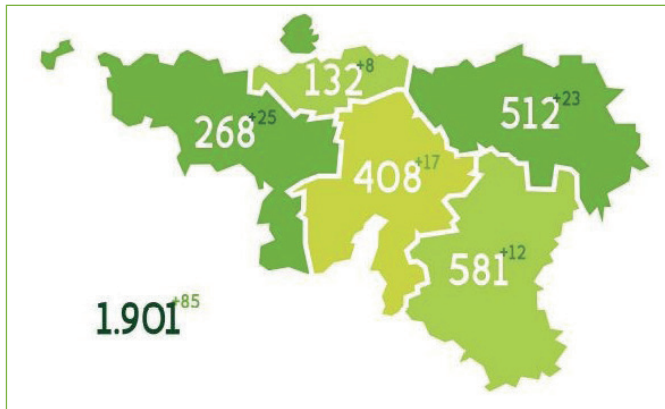


Parmi les 20.000 hectares de grandes cultures cultivées en bio en Wallonie, 48 % d'entre-elles sont des céréales et assimilées. Les céréales cultivées pures destinées à l'alimentation animale sont le froment, l'avoine, l'orge et le triticale.

Les cultures en association, principalement céréales-légumineuses, représentent 32 % des grandes cultures bio (ou 7 % de la SAU bio). Ces mélanges sont, en majorité utilisés tels quels pour alimenter le bétail. Les autres cultures fourragères représentent 11 % des grandes cultures bio, avec une forte progression de la luzerne.

Les cultures de protéagineux également valorisés en alimentation animale ne représentent que quelques pourcents des grandes cultures. Les protéagineux sont

Figure 2 : Répartition des fermes bio et progression en 2020



largement sous-estimés car beaucoup sont comptabilisés administrativement dans les mélanges céréales-protéagineux. Les lentilles et les pois jaunes sont très majoritairement cultivés en association. Les féveroles et les lupins sont cultivés régulièrement avec une plante compagne. La culture de soja a fortement progressé et est passée de 37 ha en 2019 à 56 ha en 2020. Parmi les oléagineux, on retrouve essentiellement du colza et des navettes d'hiver.

### Les filières caprines et porcines en forte progression



Les cultures en association, principalement céréales-légumineuses, représentent 32 % des grandes cultures bio.

Le nombre d'animaux a quasiment doublé en 4 ans avec une croissance linéaire.

#### Bovins

La Wallonie comptabilise plus de 106.000 bovins bio, un nombre en croissance constante depuis 2006. La stabilité du nombre de vaches allaitantes s'explique en partie par le fait que l'offre en bovins bio est supérieure à la demande. Depuis 2015, la filière laitière est en pleine expansion.

#### Porcs

Après une diminution en 2019, le secteur porcin a de nouveau progressé en 2020. 10.658 porcs gras bio wallons ont été commercialisés en 2020. Le nombre de truies a augmenté de 44 % avec un total de 1.009 truies bio sur le territoire. Cette progression s'explique par la création de plusieurs porcheries en 2020.



Les prairies composent les trois-quarts du paysage agricole bio wallon.



Après un recul, le secteur porcin a de nouveau progressé en 2020.

#### Volaille

Les poulaillers de petite taille (environ 200-250 poulets ou poules pondeuses), comme les poulaillers mobiles, se sont beaucoup développés ces 3 dernières années.

Le nombre de poulets bio wallons a doublé en 4 ans. Près de 4 millions de poulets bio ont été commercialisés en 2020. En 2020, plus de 470.000 poulets supplémentaires ont été vendus par rapport à l'année précédente. En comptant des bâtiments de 4.800 poulets (la majorité des poulaillers bio), cela représente 23 poulaillers de plus. Le nombre de poulets de chair vendus a quasiment doublé depuis 2016 (+ 93 %) soit en 4 ans seulement !

La filière poules pondeuses ralentit sa croissance après un véritable « boom » à partir de 2010.

La filière compte à présent près 339.000 poules pondeuses bio. Le premier élevage de poulettes futures pondeuses est apparu en 2013 en Wallonie. Depuis, le nombre de poulettes a été multiplié par 7 qui comptabilise à présent 154.500 poulettes produites.



Les poulaillers de petite taille comme les poulaillers mobiles se développent beaucoup.

### Ovins-caprins

En constante évolution depuis 2009, la filière ovine compte actuellement 25.098 ovins bio. Cette filière a doublé son cheptel depuis 2013.

Après 3 années de forte progression entre 2016 et 2018, la filière caprine a de nouveau fortement progressé (+ 31 %) en 2020 avec 577 chèvres laitières supplémentaires. En 2020, 2.438 chèvres bio étaient traitées en Wallonie.

### CONSOMMATION



Les filières caprines et porcines sont en forte progression.

La part de marché du bio est toujours marginale mais est en croissance depuis 2018 aussi bien en Belgique (de 1,3 % à 3,4 %) qu'en Wallonie (de 1,6 % à 4,9 %).

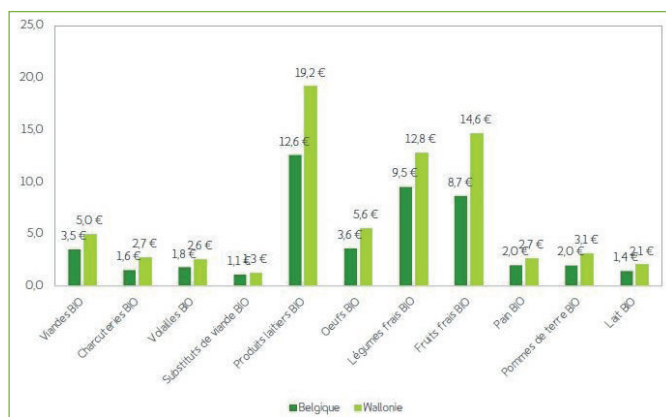
En 2020, 96 % des Belges ont acheté au moins une fois un produit bio. La part de marché est restée stable. Ce constat peut être expliqué par une augmentation importante de la consommation alimentaire totale des particuliers en Wallonie (+ 12 %) durant la crise sanitaire.

En 2020, les ménages belges ont dépensé 890 millions d'euros en produits bio. Chaque belge a dépensé en moyenne 78 € et chaque wallon 115 €. Les dépenses les plus importantes par habitant concernent les produits laitiers, les légumes frais et ensuite les fruits frais.

L'analyse de marché très pointue réalisée par le bureau d'étude GfK diffusée par BioWallonie distingue :

- les « heavy consumers » : les 20 % des ménages ayant dépensé le plus en bio en 2020 ;
- les « medium consumers » : les 30 % des ménages intermédiaires ;
- les « light consumers » : les 50 % des ménages ayant dépensé le moins bio.

Figure 3 : Dépenses en produits bio par habitant par catégorie de denrées alimentaires en Belgique et Wallonie en € en 2020



On constate une diversité très importante des profils de consommation selon le sous-groupe.

En 2020, les « heavy consumers » ont été à l'origine de 80,1 % des ventes (en moyenne 1.063 € par ménage), les « medium consumers » de 14,3 % (en moyenne 126 € par ménage) et les « light consumers » de 5,6 % des ventes bio totales.

Le profil « heavy consumers » est sur-représenté dans les provinces du Brabant wallon, de Luxembourg et de Liège. Au niveau de l'âge, les personnes de plus de 65 ans et les 40-49 ans dépensent davantage pour des aliments biologiques. Les ménages ayant une classe sociale plus élevée consomment davantage bio. Une segmentation logique sachant qu'en moyenne un produit bio coûte 30 % plus cher, malgré des écarts importants selon le produit. En ce qui concerne le type de famille, les couples de plus de 54 ans sans enfant réalisent les dépenses les plus importantes, suivi des ménages avec des enfants de moins de 5 ans.

Les « medium consumers » sont des consommateurs bio occasionnels. Comme pour les « heavy consumers », le niveau social influence les dépenses bio puisqu'on retrouve davantage de ménages à hauts revenus et niveau d'éducation. Dans ce groupe, les ménages sans enfant sont sur-représentés, quel que soit leur âge, par rapport à la population wallonne.

## DISTRIBUTION

En Belgique les supermarchés et hypermarchés (excluant Bioplanet) représentent, avec les magasins bio spécialisés, la majorité des ventes totales de produits bio avec respectivement 38 % et 34 %. Les magasins de quartier et les magasins de hard discount comptabilisent quant à eux 14 % et 8% respectivement.

La grande distribution se caractérise par des contraintes de volumes dans la logistique d’approvisionnement et une pression sur les prix. Elle peut ainsi exploiter la distorsion de concurrence liée au coût et au bien-être de la main d’œuvre. Ces critères qui peuvent varier d’un pays à l’autre, ne font pas partie du cahier des charge bio. La question de l’équivalence des cahiers des charges non européens peut aussi se poser. Cette situation est un défi pour la valorisation des productions artisanales wallonnes.

Le deuxième canal de vente de produits bio sont les magasins spécialisés qui représentent 31 % du total des ventes bio en Wallonie. La catégorie « Autre » comprenant entre autres les magasins de proximités, magasins de santé, boucheries, boulangeries et sites de vente en ligne représentent 13,5 % des ventes. Les hard discount se trouvent à la 4<sup>ème</sup> position avec 7,3 % des ventes. Les ventes à la ferme s’élèvent en 2020 à 2,4 % et les marchés à 0,9 %.

Sur la période 2013-2020, en Wallonie, on observe une progression constante des magasins bio spécialisés, qui talonnent la grande distribution. Les autres canaux de distribution sont en baisse depuis 2018.

Entre 2019 et 2020, vu la crise sanitaire, les habitudes de consommation ont quelque peu changé. Les supermarchés et les magasins bio continuent leur augmentation, les magasins à la ferme augmentent pour la première fois depuis 2 ans (de 2,2 à 2,4 %) tandis que les hard discount (de 8,2 à 7,3 %), les marchés (de 1,5 à 0,9 %) et les hypermarchés diminuent (de 5,4 à 4,8 %).

Alors que le Green Deal européen (Pacte vert européen), via la stratégie Farm-to-Fork, fixe un objectif de 25 % de terres agricoles en bio d’ici 2030, la Wallonie veut aller au-delà.

Les orientations stratégiques du nouveau plan consistent à augmenter, d’une part l’offre grâce à la production et à la transformation et, d’autre part, la demande de produits biologiques wallons via les ménages, la restauration et les régions voisines. Le monitoring mis en place a pour objectif de faire correspondre au mieux l’offre et la demande de manière à garantir de réels débouchés aux producteurs, ainsi qu’une accessibilité aisée des produits aux consommateurs.

## OBJECTIF : 30 % DE SURFACE BIO EN 2030 !



*Mariane Streel, la présidente de l’APAQ-W et Willy Borsus, le Ministre wallon de l’Agriculture, lors du lancement de la campagne de communication sur la semaine bio.*

Le Gouvernement de Wallonie a adopté son Plan de développement de la production biologique en Wallonie à l’horizon 2030 ou « Plan Bio 2030 » avec comme objectif d’atteindre :

- 30 % de la superficie agricole utile sous certification bio ;
- 4.720 exploitations certifiées bio ;
- 1.490 entreprises de transformation certifiées bio ;
- 18,7 % de parts de marché de produits alimentaires bio « frais ».

Les orientations stratégiques du nouveau plan consistent à augmenter, d’une part l’offre grâce à la production et à la transformation et, d’autre part, la demande de produits biologiques wallons via les ménages, la restauration et les régions voisines. Le monitoring mis en place a pour objectif de faire correspondre au mieux l’offre et la demande de manière à garantir de réels débouchés aux producteurs, ainsi qu’une accessibilité aisée des produits aux consommateurs.

Même si certains objectifs du Plan 2020, n’ont pas été atteints et si certaines difficultés ont été identifiées il s’est avéré structurant. Les enseignements tirés ont été intégrés dans le nouveau Plan auquel un budget de 30 millions € sera consacré.

Ce nouveau Plan Bio est le fruit d’un processus participatif de co-élaboration, avec toutes les instances concernées et repose sur 32 actions regroupées selon les leviers d’intervention suivants : monitoring et planification, réglementation, information, accompagnement, aides financières, enseignement et formation professionnelle, promotion, recherche et innovation

## Les éleveurs ambassadeurs

Cette année, 9 ambassadeurs ont été mis en avant par « un inspecteur Colum'bio » dont le visage nous est familier. Quatre d'entre-eux sont actifs en élevage.

### Biomilk

La coopérative laitière Biomilk regroupe plus d'une quarantaine de producteurs-coopérateurs belges, dont une vingtaine d'éleveurs wallons. La solidarité entre agriculteurs y est primordiale, et la coopérative veille à garantir un prix rémunérateur. Biomilk commercialise une large gamme de produits laitiers (lait cru, fromages affinés, crème, yaourts et divers fromages) à travers des circuits courts mais aussi en grande surface. La valorisation du lait prend en compte la race et l'alimentation fournie, en complément au pâturage.

Pour plus d'infos : [www.biomilk.be](http://www.biomilk.be).

### La ferme du Coin-coin (Jemeppe-sur Sambre)



Ingénieur agronome de formation, Quentin Ledoux élève le canard de Rouen, une race spécifique reconnue pour ses qualités de chair et de ponte. Il a opté pour l'agriculture biologique. Le gavage est proscrit.

Ses palmipèdes crépusculaires (ayant une activité à l'aurore et à la tombée de la nuit) parcourent librement les prairies et vergers. Ils trouvent une partie de leur alimentation au sol (via la faune et la flore présentes) et reçoivent en outre une alimentation (à base de céréales et d'autres graines bio). Quentin commercialise principalement en direct les produits de ses canards (entier, cuisse, filet, pâté et rillettes, œufs de cannes...) et de son verger (fruits, jus de fruits...), et fournit également un restaurant deux étoiles.

### La ferme de la House (Ferrières)



Gérard Rixhon gère une exploitation de polycultures élevage (bovins). Fort de son expérience acquise par une commercialisation en circuit-court de ses produits laitiers, il cherche à mieux valoriser ses productions de céréales panifiables et brassicoles. Le Moulin de Montigny à Héron, opérateur certifié bio, transforme son épeautre en farine bio. Elle est valorisée en circuit-court en petits conditionnements). En juillet, Gérard lancera sa coopérative (Bel'grains) avec d'autres producteurs bio wallons.

### Elevage Angus (Villers-en-Fagne)



Fils et petit-fils d'agriculteur, Jean-Marc Groux, au départ sylviculteur, a repris l'exploitation familiale et s'est orienté vers l'agriculture biologique et l'autonomie fourragère en 2012. Jean-Marc élève la race rustique Angus qui offre une viande de qualité. Très maternelles, ces vaches à la robe noire ont la particularité de ne pas avoir de cornes. Les animaux sont uniquement nourris à l'herbe et en prairies dès que le temps le permet. Attaché à la préservation de la biodiversité, il aménage également sur son exploitation un pré verger, des bandes pour la faune et la flore, des mares, des haies et des prairies à haute valeur écologique.

Le site internet « [www.biomonchoix.be](http://www.biomonchoix.be) » reprend tous les opérateurs impliqués par la semaine bio.